N° d'imprimé : **ZA13761585**

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	19/09/2025	25007526

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

18/11/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S031Z123

(9) RAISON SOCIALE : AUTO CONTROLE 31

(3) COORDONNÉES : ZAC GAROSSOS
31700 BEAUZELLE

Tel : 05.61.42.27.81

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 031Z1352

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FP-335-CB (F)	27/02/2020	27/02/2020

Marque	Désignation commerciale
PEUGEOT	BOXER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF3YAANFA12M81987	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10PGTCT079S512	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DEFAILLANCES MAJEURES :

3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé (AVD)
4.4.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite (G)
5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave (AVG)
8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

DEFAILLANCES MINEURES :

3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré (AV)
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (G)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (ARG, C, ARD, AR)
6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées (AVG, AVD)
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (AR, D)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaillance(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0215

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :
05/08/2025 : 99152km /

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

99154

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8m/km)	+1.9m/km			
Dissymétrie suspension (=30%)	2%		1%	
Forces verticales	1238daN		957daN	
Frein de service				
Force de freinage:	436daN	409daN	322daN	343daN
Déséquilibre (<20%):	7%		7%	
Force de freinage (efficacité):	436daN	409daN	322daN	343daN
Taux d'efficacité global (=50%):	68%			
Frein de stationnement	Taux d'efficacité (=18%): 20%			
Feux de croisement (-3.0% à -0.5%)	-0.5%	-1.3%		
Feux de brouillard AV (-3.5% à -1.0%)	-0.5%	-3.2%		

FP-335-CB

CT : 18/11/2025

N° d'agrément : S031Z123

N° de série : VF3YAANFA12M81987

N° d'imprimé : **ZA13761585**

S031Z123
25007526
XXXXXXX